



30 septembre 2013

(13-5222)

Page: 1/1

Original: anglais

**AUSTRALIE – CERTAINES MESURES CONCERNANT LES MARQUES DE FABRIQUE OU
DE COMMERCE, LES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ET AUTRES
PRESCRIPTIONS EN MATIÈRE D'EMBALLAGE NEUTRE
APPLICABLES AUX PRODUITS DU TABAC
ET À LEUR EMBALLAGE**

DEMANDE DE PARTICIPATION AUX CONSULTATIONS

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE GUATEMALA

La communication ci-après, datée du 26 septembre 2013 et adressée par la délégation du Guatemala à la délégation de l'Australie, à la délégation de l'Indonésie et au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 4:11 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends.

Conformément à l'article 4:11 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends* (le "Mémoire d'accord"), le gouvernement du Guatemala notifie par la présente qu'il souhaite être admis à participer aux consultations demandées par l'Indonésie au sujet de certaines lois et réglementations australiennes qui imposent des restrictions en matière de marque de fabrique ou de commerce et d'autres prescriptions en matière d'emballage neutre pour les produits du tabac et leur emballage.

La demande de consultations adressée par l'Indonésie à l'Australie, datée du 20 septembre 2013, a été distribuée aux Membres de l'OMC le 25 septembre 2013 dans le document portant les cotes WT/DS467/1, IP/D/34, G/TBT/D/46, G/L/1041.

Le Guatemala a un intérêt commercial substantiel dans ces consultations car il exporte plus de 54 millions de dollars EU de tabac et de produits du tabac. En outre, il a un intérêt systémique dans les questions de santé publique, en particulier s'agissant de la façon dont les Membres concilient leurs obligations au titre des Accords de l'OMC et la réalisation de leurs propres objectifs légitimes.

Une copie de la présente lettre est adressée au Président de l'Organe de règlement des différends, qui est prié de la faire distribuer aux Membres. Dans l'attente de recevoir votre réponse dans les meilleurs délais, je saisis cette occasion pour vous remercier d'examiner la présente demande.
